



Région Martinique

DOSSIER DE PRESSE
2014

Commémoration du séisme du 11 janvier 1839



Mairie - ATRIUM à Fort-de-France
11 janvier 2014

LA SENSIBILISATION AUX RISQUES MAJEURS

La Martinique est concernée par de nombreux aléas climatiques et phénomènes naturels tels que les éruptions volcaniques, les inondations, la houle, les glissements de terrain, les séismes et les cyclones.

Ceux - ci peuvent avoir des conséquences catastrophiques pour la population et le développement de l'île.

Aussi, la Région Martinique en collaboration avec l'Etat, le Conseil général et d'autres organismes participent à la sensibilisation de la population aux risques majeurs.

Consciente des enjeux de la prévention, la collectivité a décidé le changement de statut de la commission Ad' Hoc risques majeurs-sécurité créée en 2010 en commission sectorielle après vote et délibération en séance plénière le 8 octobre 2012.

Ainsi, le Conseil Régional se donne les moyens de la mise en place d'une stratégie de gestion et prévention des risques majeurs, en rendant accessible au plus grand nombre la culture du risque. Le citoyen, est alors, acteur de la sécurité civile.

Une stratégie en 3 axes :

- AXE 1

Améliorer la résilience de notre institution face aux risques majeurs en réduisant la vulnérabilité des biens et des personnes sous sa responsabilité

- AXE 2

Contribuer à la construction d'un projet de territoire résilient face aux risques majeurs

- AXE 3

Renforcer la coopération dans notre bassin géographique avec l'Union Européenne

Il s'agit d'une opportunité pour atteindre un niveau de mitigation (réduction du risque des catastrophes) acceptable pour la population, les institutions, les entreprises en replaçant les enjeux afférents aux risques majeurs comme élément moteur du développement territorial.



Il s'agit pour la collectivité régionale de prévenir au mieux, les menaces liées à l'environnement mais aussi de prémunir tout un chacun contre les risques majeurs.

En effet, il convient de s'appuyer sur les évènements passés pour anticiper les réactions face aux événements naturels qui menacent les facteurs humains, économiques et/ou environnementaux.





LA CONFERENCE

Cette manifestation s'articulera comme suit :

- 9h00 : Dépôt de gerbes à Fort-de-France

Au pied de la plaque commémorative implantée dans les jardins de l'Hôtel de ville de Fort-de-France, le Président de Région, du Maire de Fort de France et de la Présidente du Conseil Général procéderont à un dépôt de gerbes.

- 10h00 : Conférence - Débat à l'Atrium en salle Fanon

Afin de mieux sensibiliser la population, cette cérémonie se poursuivra par une conférence dont les thématiques suivantes :

- Les risques majeurs en Martinique, Pascal SAFFACHE
- Le séisme du 11 janvier 1839, Joseph MAVOUNGO
- Les comportements préventifs en cas de séisme, Astride OSTOLOGUE

LES INTERVENANTS

M. Pascal SAFFACHE

Ancien président de l'université des Antilles et de la Guyane (UAG) de 2009 à 2013. Docteur en géographie, maître de conférences de géographie et d'aménagement à l'UAG. Il a exercé plusieurs responsabilités dans cet établissement. Directeur du département de géographie-aménagement de 2002 à 2005, il a aussi été doyen de la faculté des lettres et sciences humaines de 2005 à 2009.

Auteur d'ouvrages scientifiques, pédagogiques et de vulgarisation scientifique, il a également publié plusieurs articles et communications.

M. Joseph MAVOUNGO

Docteur en Géographie - spécialité risques naturels, rattaché au Centre de Recherche Géographie, Développement, Environnement de la Caraïbe - GEODE Caraïbe, E.A. 929 - de l'Université des Antilles et Guyane.

Son domaine de recherche privilégié concerne l'étude de la vulnérabilité des populations antillaises, de leur perception et de leur comportement face au risque sismique et tsunamique. Il est actuellement chargé de mission au Conseil général et enseignement vacataire à l'UAG

Ouvrage

Le séisme du 11 janvier 1839 de la Martinique, Élément de mémoire collective, d'éducation et de prévention du risque sismique aux Antilles Françaises

Editions Publibook, janvier 2008

Mme Astride OSTOLOGUE

Consultante en risques et catastrophes naturelles majeures

Elle est spécialisée en prévention des risques naturels, des comportements préventifs.

UN DEVOIR DE MÉMOIRE !

Le séisme du 11 janvier 1839

Le matin du 11 janvier 1839, la Martinique est réveillée par un séisme d'une extrême violence, d'une magnitude comprise entre 7,0 et 7,5 sur l'échelle de Richter, qui en compte 9.

D'un bout à l'autre de l'île, on constate de nombreux dégâts et des victimes. On comptabilise près de 261 morts et 250 blessés à Fort-Royal, actuel Fort-de-France (selon les données du ministère de l'époque), 5 victimes à Saint - Pierre ainsi que des blessés à Case - Pilote.

Des dégâts matériels importants sur l'ensemble de la Martinique (absence de chiffres fiables) sont aussi observés. En effet, «les établissements de pierre, les fours, les usines, les moulins sont presque tous détruits», aux dires du Gouverneur de l'époque. De nombreuses maisons ne sont plus que des amas de décombres.

Suite à la répartition des secours accordés aux églises, presbytères et particuliers, ce sont les paroisses du Lamentin, Trou-au-Chat (actuellement Ducos), Rivière - Salée, Robert, Trinité, Gros - Morne, Prêcheur, Case - Pilote et Grande Anse qui ont bénéficié des sommes les plus élevées.

SECOURS A L'OCCASION DU TREMblement DE TERRE.	
ÉTAT des sommes accordées aux Communes. pour la répartition ou la reconstruction des Églises et Presby (TABLEAU N° 6, du Procès-verbal de la Commission centrale)	
1	Laurentin..... 10,000 fr
2	Trou-au-Chat..... 10,000
3	Saint-Raphaël..... 10,000
4	Rivière-Salée..... 10,000
5	Trois-Îlets..... 6,200
6	Saint-Pierre (Port)..... 7,000
7	Asses-d'Arlets..... 5,500
8	Sainte-Luce..... 1,200
9	Diamant..... 4,000
10	Rivière-Pilote..... 8,000
11	Sainte-Anne..... "
12	Marin..... 5,000
13	Vauclin..... 3,000
14	François..... 5,000
15	Robert..... 10,000
16	Trinité..... 10,000
17	Sainte-Marie..... 6,500
18	Marigot..... 10,000
19	Grand'Anse..... 10,000
20	Basse-Pointe..... "
21	Prêcheur..... 10,000
22	Carbet..... 4,300
23	Case-Pilote..... 10,000
24	Miséricorde..... 3,000
25	Gros-Morne..... 10,000
Total..... 100,000	
ÉTAT SUPPLÉMENTAIRE.	
26	Commune de St-Pierre (Mouillage)..... 10,000

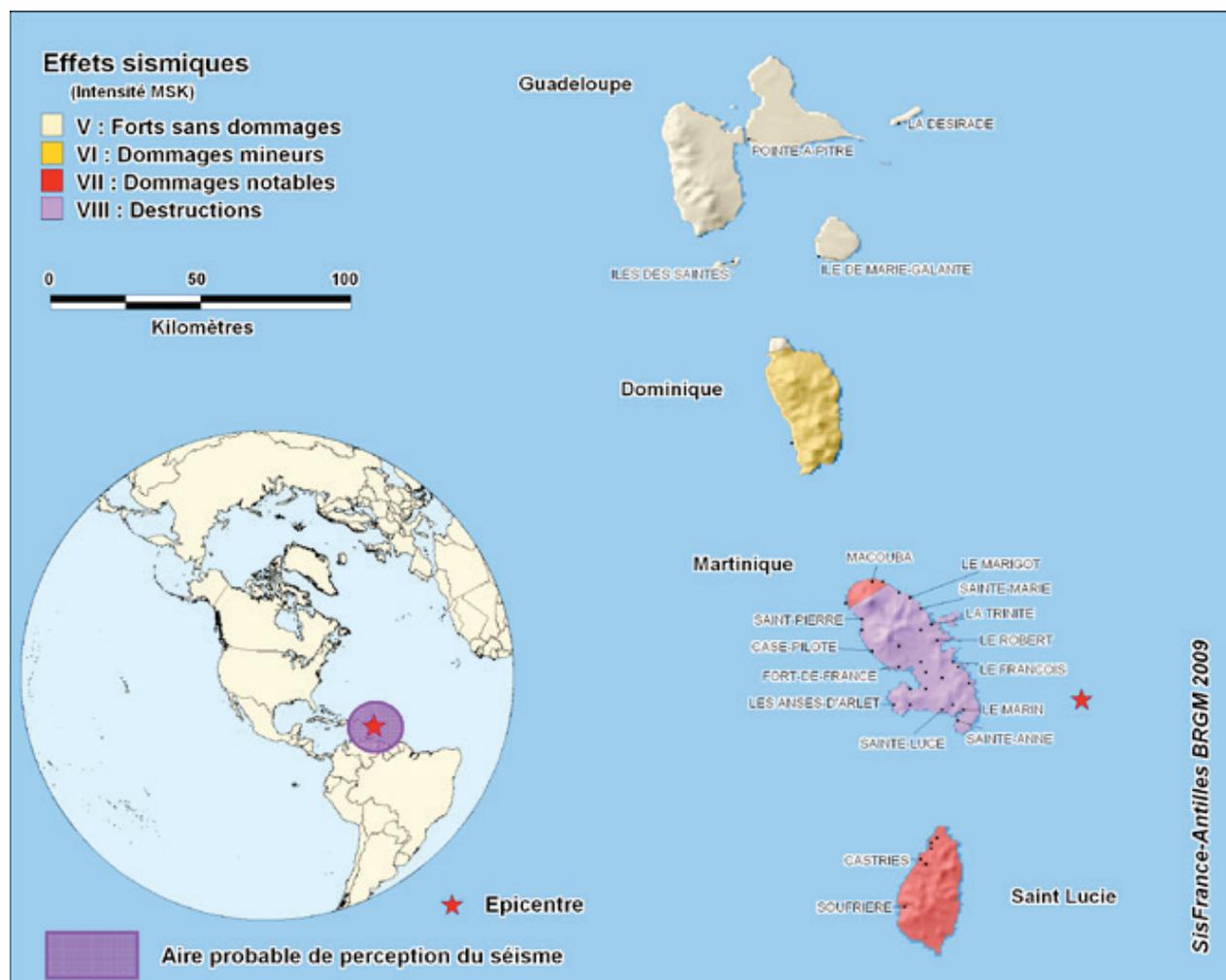
État des sommes accordées pour la réparation des églises martiniquaises endommagées par le séisme de 1839 (Journal officiel de la Martinique du 18 septembre 1839)

La secousse est ressentie aussi bien au nord qu'au sud de l'île. Sainte - Lucie subit une secousse d'une durée de 35 secondes qui endommage plusieurs maisons de Castries. A la Barbade, le séisme est fortement ressenti ainsi qu'au Guyana et au Surinam, situé à plus de 950 km de la Martinique.

Vers le nord, les ondes telluriques atteignent la Guadeloupe, Marie - Galante, la Désirade, les Saintes et Saint- Kitt's sans dégradations notables.

Aucun tsunami n'a été remarqué au cours de ce phénomène.

Ce séisme du 11 janvier 1839 reste, à ce jour, le plus meurtrier de l'histoire de la Martinique.



Intensités du séisme de Martinique du 11 janvier 1839 (données SisFrance-Antilles, BRGM, 2009)



LEXIQUE

Echelle de Richter : échelle sismique de référence instaurée en 1935 qui évalue l'énergie dégagée au foyer des séismes par la valeur de la magnitude

Ondes telluriques : ondes relative à la terre, qui proviennent de la terre

BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières

DOSSIER
DE PRESSE
2014



Région Martinique

Ketty GERARD
06 96 26 07 19 - 05 96 59 63 25
service.communication@region-martinique.mq
www.cr-martinique.fr

